

Bulletin de Paie

01/03/2019 au 31/03/2019

Bulletin N° 1

EMPLOYEUR

SARL EXCLUSIV-IT

2 AVENUE DE VILLEVIEILLE

13790 ROUSSET

SIRET : 50498059000021

CONVENTION COLLECTIVE
N° 3044 - Commerces de gros

QUALIFICATION-COEFFICIENT

Catégorie Apprenti

13710 FUVEAU

N° SECURITE SOCIALE
1 00 05 92 035 024 61

ANCIENNETE

Entré le 03/10/2016

Ancienneté 2 ans et 5 mois

Désignation

	Base	Taux	Montant
6 Jrs C.P. du 11/03/19 au 16/03/19.	1 521,22		
Base ct apprentissage - ct professionnalisation	65,00		
Pourcentage ct apprentissage - ct professionnalisa			
Salaire de base Apprenti	151,67	6,5195	988,79
Total Brut			988,79
Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part employeur
SANTE			
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	988,79		69,22
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	988,79		11,87
RETRAITE			
Sécurité Sociale plafonnée	988,79		84,54
Sécurité Sociale déplafonnée	988,79		18,79
Complémentaire Tranche 1	988,79		59,43
FAMILLE	988,79		34,11
ASSURANCE CHÔMAGE	988,79		41,53
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR			4,12
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR			-317,80
Total des cotisations et contributions			0,00
Seuil exonération apprenti PAS	-988,79		5,81
Rémunération nette fiscale potentielle	988,79		

NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

988,79

0,00

Impôt sur le revenu

Base	Taux personnalisé / Taux non personnalisé
------	----------------------------------------------

0,00	0,00
------	------

Montant

0,00

Net payé en Euros

988,79

Net Imposable : 0,00

Payé le 31/03/2019 par Virement

Allègement de
cotisations
employeur

317,80

Total versé par
l'employeur

994,60

	Brut Imposable	Soumis à Cotisations	Plafond	Cotisations Salariales	Cotisations Patronales	Avantages en nature	Coût global	Net Imposable
Bulletin	988,79	988,79	3 377,00	0,00	5,81	0,00	994,60	0,00
Année	2 783,82	2 783,82	10 131,00	0,00	16,35	0,00	2 800,17	0,00
	Acquis N-1	Acquis N	Rachetés	Pris	Solde		Bulletin	Année
J. Congés payés	24,00	24,39		13,00	35,39			
J. Compte Epargne Temps		0,00	0,00	0,00	0,00	H. Payées	151,67	455,01
H. Repos compensateur		0,00	0,00	0,00	0,00	H. Travailées	116,67	392,01
Repos ARTT	En Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	H. Sup	0,00	0,00

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paie sur www.service-public.fr.

Page 1 / 1